

Fédération Luxembourgeoise des Sports de Glace (FLSG)  
**FORMULAIRE de DEMANDE DE LICENCE FEDERALE**

**Le/ La soussigné(e)**

prénom : ..... nom : ..... date de naissance : ..... nationalité .....

numéro et rue : ..... code postal et ville/village: .....

membre du club CHLPV

si le demandeur ci-dessus est un **enfant mineur**, la demande est à signer par le représentant légal de l'enfant : le père ou la mère en cas de couple marié ; en cas de parents divorcés : le parent disposant de la garde de l'enfant ; ou, à défaut, par toute autre personne disposant le droit d'administration de la personne et des biens de l'enfant mineur ; dans ce cas, indiquer ici les coordonnées de la personnes signataire pour l'enfant mineur :

prénom : ..... nom : .....

qualité (père/mère/tuteur) : .....

**déclarant par la signature du présent formulaire de demande de licence connaître et reconnaître les règlements fédéraux 001/2011 et 002/2011 de la FLSG, votés à l'assemblée générale extraordinaire de la FLSG du 12 juillet 2011 et me soumettre auxdits règlements ; déclarant avoir connaissance du fait qu'une fausse déclaration dans la présente demande de licence peut, suivant article 8.2. du règlement fédéral 001/2011, conduire au refus de la licence ou au retrait de licence,**

**demande par la présente à la FLSG l'attribution d'une licence fédérale de type suivant (cocher la case correspondante  ) :**

- licence A (licence sportive de compétition)
- licence B (licence pour juges et entraîneurs)
- licence D (licence dirigeant de Club)
- licence C (licence pour tous autres membres, entre autres pour pratiquants de loisir)

---

***Rubrique à remplir seulement par le demandeur d'une LICENCE A :***

***Je certifie remplir les conditions d'attribution d'une licence A, à savoir : 1. que je suis actuellement membre de mon club et que j'ai réglé ma cotisation de membre du club, et, 2. que je suis un sportif actif dans la discipline sportive de mon club, que j'assiste régulièrement aux entraînements du club et que je participe aux compétitions et tests organisés par mon club et par l'Union à laquelle mon club est affilié.***

***Patinoire d'entraînement régulier : Kockelscheuer***

***Les deux rubriques suivantes ne sont pas à remplir par les nouveaux membres demandant pour la première fois une licence sportive :***

***Nombre moyen des séances d'entraînement accomplies par mois (dernière saison\*) : \_\_\_\_\_***

***Nombre de participations à des tests/compétitions (dernière saison\*) : \_\_\_\_\_***

***(\*dernière saison : septembre \_\_\_\_ – septembre \_\_\_\_ )***

---

Luxembourg , le ..... 20.....

**SIGNATURE du demandeur de licence** (pour l'enfant mineur, de son représentant légal sus-indiqué) : .....

---

**Le président/secrétaire soussigné certifie que le demandeur remplit les conditions pour obtenir une licence du type demandé et l'exactitude des données ci-dessus relatives à la rubrique concernant les demandeurs d'une LICENCE A.**

Luxembourg , le ..... 20.....

---

**Signature président / secrétaire**

(à souligner la fonction du signataire)

**ANNEXES A FOURNIR AVEC LA PRESENTE DEMANDE : → voir au verso** 

## **ANNEXES A AJOUTER AU PRESENT FORMULAIRE**

Extrait du règlement fédéral 001/2011 sur les LICENCES FEDERALES :

« 5.1.5. A cette demande doivent être joints les documents suivants :

1. une copie de la carte d'identité ou de passeport valable ;
2. pour les mineurs qui ne disposent pas encore d'une carte d'identité : un acte de naissance ;
3. deux photos d'identité récentes ;
4. pour les demandeurs d'une licence A :
  - la déclaration d'aptitude suite au contrôle médico-sportif du Département Ministériel des Sports, dans les cas où ce contrôle est obligatoire ;
  - sinon, pour les personnes dispensées du contrôle médico-sportif obligatoire et pour les personnes âgées de plus de 50 ans: un certificat d'aptitude à la pratique du sport en cause établi par un médecin ;
5. Les dirigeants demandeurs d'une licence D doivent joindre à leur demande une copie du procès-verbal de l'assemblée générale qui les a nommés à leurs fonctions et de la dernière assemblée générale qui les a reconduits dans leurs fonctions.
6. Les juges demandeurs d'une licence B doivent joindre le certificat de formation afférent. »